

**TECHNIQUES
TERTIAIRES**

Sous la direction de Véronique Laimé

BUT GEA 1^{RE} ANNÉE

Tout-en-un

DUNOD



Ressources numériques. Comment y accéder ?

Pour aller plus loin et mettre toutes les chances de votre côté pour réussir l'examen, des compléments sont disponibles sur le site www.dunod.com.

Connectez-vous à la page de l'ouvrage (grâce aux menus déroulants, ou en saisissant le titre, l'auteur ou l'ISBN dans le champ de recherche de la page d'accueil). Sur la page de l'ouvrage, cliquez sur le logo « Les + en ligne ».



Photo de couverture : shutterstock_1963352728

Direction artistique : Nicolas Wiel

Conception graphique : Pierre-André Gualino

Mise en page : Lumina Datamatics, Inc.

© Dunod, 2023

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-084938-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les auteurs

Suzanne Bernard Tchebanoff

Agrégée d'économie et gestion. Enseignante de droit et de comptabilité dans le département GEA de l'IUT de Saint-Étienne. Directrice des études de BUT 2^e année. Fondatrice de la licence CODEP-HR (Co-Développeur de Projets en Hôtellerie et Restauration) au sein du département GEA.

Gilles Demirtjis

Enseignant en BUT au département GEA de l'IUT de Saint-Étienne. Titulaire d'une maîtrise en droit privé, il a d'abord enseigné la stratégie avant de se spécialiser en droit fiscal et contrôle de gestion.

Sylvie Desprésaux

Expert-comptable (DEC), certifiée d'économie et gestion. Enseignante en comptabilité gestion en BUT, LP, Licence et MASTER, au département GEA de l'IUT de Saint-Étienne et à l'IAE de l'Université de Saint-Étienne. Expert-comptable libérale.

Karine Fortunato

Enseignante en mathématiques et chef de département GEA de l'IUT de Brive-la-Gaillarde.

Olivier Guillet

Maître de conférences en Sciences du Management et de gestion. Chercheur au laboratoire de recherche CERGAM. Sa recherche porte sur la gestion de l'expression religieuse au travail. Enseignant en BUT dans les ressources et SAE ayant trait à la fonction RH au département GEA de l'IUT de Toulon. Responsable du parcours GPRH.

Emmanuel Hervé

Agrégé d'économie et gestion. Enseignant d'économie générale au département GEA et enseignant de management en classe préparatoire au DCG au département GEA de l'IUT de Vannes.

Véronique Laimé

Enseignante en informatique au département GEA de l'IUT de Nantes. Présidente de l'Assemblée des Chefs de Départements GEA des IUT.

Sonia Lefevre

Maîtresse de conférences en sociologie. Chercheuse au laboratoire Éducation, Cultures et Politiques (ECP). Enseignante au département GEA de l'IUT de Lyon 2. Responsable du BUT 3^e année.

Nathalie Le Gallo

Agrégée en économie et gestion option finance. Enseignante et responsable de la 2^e année du BUT, de la filière DCG et du Master CCA en alternance au département GEA de l'IUT de Nantes.

Pierre Marques

Maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'Université Paris Est Créteil Val de Marne. Chercheur à l'IRG. Enseignant au sein du département GEA du site de Fontainebleau.

Sandra Palmero

Maîtresse de conférences en Sciences Économiques. Chercheuse au laboratoire de recherche AMSE. Chef de Département GEA et enseignante à l'IUT d'Aix-Marseille Site d'Aix-en-Provence. Responsable Pédagogique à l'Association des Chefs de Département GEA.

Lionel Paris

Maître de conférences en informatique, chercheur au Laboratoire d'Informatique et Systèmes, membre de l'équipe CONtraintes, ALgorithmique et Application (COALA). Chef de Département GEA et enseignant à l'IUT d'Aix-Marseille Site de Marseille. Responsable des outils de communication à l'Association des Chefs de Département GEA.

Laurence Perrigault

Maîtresse de conférences en littérature. Chercheuse au l'AMo. Enseignante de communication et culture générale au département GEA de l'IUT de Nantes.

Adeline Raymond

Maîtresse de conférences en Psychologie Sociale et du travail. Chercheuse au laboratoire de recherche LP3C (EA 1285) dans l'axe « croyance et représentations sociales ». Chef de Département GEA et enseignante en psychologie sociale en BUT, LP et MASTER à l'IUT de Quimper de l'Université de Bretagne Occidentale.

Amina Saydi

Doctorante en sciences de gestion à l'université de Paris Cité et membre du CEDAG. ATER à l'université Paris-Saclay, elle intervient tout au long du BUT GEA sur des ressources et SAE ayant trait à la fonction RH.

Julien Sensi

Enseignant en mathématiques et informatique au département GEA et prépa DCG à l'IUT de Besançon.

Élise Verlaine

Agrégée d'économie et gestion. Enseignante en droit au département GEA de l'IUT Paris Rives de Seine. Responsable du BUT GEA parcours GC2F en apprentissage.

Table des matières

SEMESTRE 1

SOUS PARTIE 1 : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

- | | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | L'économie et son domaine | 3 |
| 2 | La représentation de l'activité économique | 12 |
| 3 | Les grands courants de la pensée économique à la lumière des principaux faits économiques et sociaux | 27 |

SOUS PARTIE 2 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

- | | | |
|----------|--|-----------|
| 4 | Le droit et ses sources | 54 |
| 5 | Les droits des personnes et leur protection | 65 |
| 6 | Le droit des contrats | 77 |
| 7 | La responsabilité civile délictuelle (extracontractuelle) | 86 |

SOUS PARTIE 3 : RESSOURCES HUMAINES

- | | | |
|-----------|--|------------|
| 8 | La fonction ressources humaines, les métiers de la GRH et les enjeux et contraintes de la fonction RH | 90 |
| 9 | La dimension stratégique de la GRH et la dimension RH de la fonction managériale opérationnelle | 96 |
| 10 | Initiation à la gestion recrutement : du recrutement au paiement du salaire | 101 |

SOUS PARTIE 4 : MANAGEMENT D'ACTIVITÉS

11	Fondamentaux du management	108
-----------	-----------------------------------	------------

SOUS PARTIE 5 : ENVIRONNEMENT SOCIOLOGIQUE

12	Environnement sociologique	124
-----------	-----------------------------------	------------

SOUS PARTIE 6 : COMPTABILITÉ

13	Histoire et source du droit comptable	138
-----------	--	------------

14	Normalisation comptable	141
-----------	--------------------------------	------------

15	Méthodologie comptable et écritures comptables	144
-----------	---	------------

16	Les documents de synthèse	149
-----------	----------------------------------	------------

17	Les relations avec les fournisseurs	153
-----------	--	------------

18	Les relations avec les clients	161
-----------	---------------------------------------	------------

19	La Taxe sur la Valeur Ajoutée	169
-----------	--------------------------------------	------------

20	Les relations avec les salariés	173
-----------	--	------------

21	Les opérations de trésorerie	178
-----------	-------------------------------------	------------

22	Effets de commerce	183
-----------	---------------------------	------------

23	Les opérations de financement	187
-----------	--------------------------------------	------------

SOUS PARTIE 7 : FISCALITÉ

24	L'environnement fiscal français	192
-----------	--	------------

25	Le champ d'application de la TVA	197
-----------	---	------------

26	La TVA exigible	201
-----------	------------------------	------------

27 La TVA déductible	205
-----------------------------	------------

28 La déclaration et le paiement de la TVA	208
---	------------

SOUS PARTIE 8 : OUTILS MATHÉMATIQUES DE GESTION

29 Mathématiques financières	214
-------------------------------------	------------

30 Statistique univariée	223
---------------------------------	------------

SOUS PARTIE 9 : OUTILS NUMÉRIQUES DE GESTION

31 Les outils numériques de gestion	240
--	------------

SOUS PARTIE 10 : CULTURE COMMUNICATIONNELLE ET INFORMATIONNELLE

32 Introduction à la communication	254
---	------------

33 Argumenter sans manipuler	256
-------------------------------------	------------

34 Rechercher une information fiable	260
---	------------

35 Restituer l'information	269
-----------------------------------	------------

36 Participer à une réunion	277
------------------------------------	------------

37 Normes de présentation pour un rapport	281
--	------------

38 Trouver un stage / une alternance	285
---	------------

39 Les outils numériques de communication	294
--	------------

PSYCHOLOGIE SOCIALE

40 Préambule	326
---------------------	------------

41 Psychologie sociale	329
-------------------------------	------------

SEMESTRE 2

SOUS PARTIE 1 : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

- 42** Introduction à la microéconomie : Le fonctionnement de l'économie de marché 341

SOUS PARTIE 2 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

- 43** La forme juridique de l'entreprise 366
- 44** L'activité de l'entreprise : le fonds professionnel (fonds de commerce) 377
- 45** L'exercice de son activité par l'entreprise 382
- 46** Les relations de l'entreprise avec les consommateurs 385

SOUS PARTIE 3 : RESSOURCES HUMAINES

- 47** Initiation à la GPEC et à la formation 388
- 48** Initiation à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) et aux questions de santé au travail 392
- 49** Initiation à l'administration du personnel 396

SOUS PARTIE 4 : MANAGEMENT D'ACTIVITÉS

- 50** Fondamentaux du marketing 402

SOUS PARTIE 5 : COMPTABILITÉ

- 51** Les opérations d'investissement 414
- 52** Amortissements et cessions 417

53 Les dépréciations	423
-----------------------------	-----

54 Régularisations d'inventaire	428
--	-----

SOUS PARTIE 6 : FISCALITÉ

55 Introduction a la fiscalité des entreprises	434
---	-----

56 Les professions indépendantes	436
---	-----

57 L'imposition du résultat dans le cadre des entreprises qui relèvent des BIC	440
---	-----

58 La détermination du résultat fiscal des entreprises soumises à l'IR	444
---	-----

59 Les règles de calcul et le paiement de l'IS	449
---	-----

SOUS PARTIE 7 : FINANCE

60 Établissement des documents de synthèse	452
---	-----

61 Analyse du compte de resultat	455
---	-----

62 Capacite d'autofinancement	458
--------------------------------------	-----

63 Le bilan fonctionnel	460
--------------------------------	-----

64 Analyse du bilan fonctionnel	463
--	-----

SOUS PARTIE 8 : CONTRÔLE DE GESTION

65 Piloter l'entreprise	472
--------------------------------	-----

66 Les types de charges en contrôle de gestion	474
---	-----

67 Méthode des coûts complets	475
--------------------------------------	-----

68 Méthode des coûts partiels	485
--------------------------------------	-----

SOUS PARTIE 9 : OUTILS MATHÉMATIQUES DE GESTION

69	Fonctions appliquées à l'économie et à la gestion	492
70	Statistique bivariée	506

SOUS PARTIE 10 : OUTILS NUMÉRIQUES DE GESTION

71	Excel avancé	526
-----------	---------------------	------------

PSYCHOLOGIE SOCIALE

72	Psychologie sociale	534
-----------	----------------------------	------------

Partie 1

SEMESTRE 1

Sous Partie 1

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

1

L'économie et son domaine

2

La représentation de l'activité économique

3

Les grands courants de la pensée économique à la lumière
des principaux faits économiques et sociaux

Les sciences économiques tentent de nous aider à comprendre la complexité de notre monde et ses grands problèmes plutôt que de nous proposer une simple description de celui-ci.

Comprendre ces problèmes nécessite de maîtriser des connaissances théoriques et pratiques, quantitatives ou qualitatives en économie. Cela est d'autant plus nécessaire face à l'émergence de nouveaux enjeux : défis énergétique et environnemental, évolution des systèmes d'échange et de financement.

1• Le rôle des sciences économiques

A L'objet des sciences économiques

Selon **Paul Samuelson (1915-2009)**, économiste américain et également de réputation mondiale (chef de file de l'école de la « synthèse néoclassique » et, entre autres, prix dit Nobel d'économie en 1970), « les sciences économiques recherchent comment les hommes et la société décident, en faisant ou non usage de la **monnaie**, d'affecter des **ressources productives rares** à la production, à travers le temps, de marchandises et de services variés et de répartir ceux-ci à des **fins de consommation présente et future** entre les différents individus et les collectivités constituant la société ».

La définition des sciences économiques n'est pas consensuelle. Ses contours et son contenu varient en fonction des auteurs et des courants de pensée. Il existe ainsi plusieurs définitions. On peut néanmoins convenir qu'elles s'intéressent principalement à **l'ajustement des moyens à nos multiples besoins !**

B L'intérêt des sciences économiques

1 • Elles sont « utiles » à plusieurs égards :

- Dans la gestion des ressources :

Elles proposent une étude des moyens permettant l'accumulation de biens et services possédés par une nation ainsi que l'impact de cette accumulation (*ex : stockage de connaissances, pollutions, gaspillages, etc.*)

- Dans l'étude des choix individuels et collectifs :

Elles proposent une étude des choix de Consommation et de Production opérés par les agents dans un contexte de « rareté » (*ex : développement d'une industrie de recyclage, développement des véhicules électriques ...*)

- Dans l'étude des échanges entre agents :

Elles étudient les échanges opérés sur des **marchés** entre vendeurs et acheteurs via un **système de prix**. Le prix de marché doit permettre au vendeur de dégager un **profit** tout en restant acceptable pour l'acheteur. Ces échanges relèvent de « l'**économie marchande** ».

Les services proposés par l'État et autres organismes publics (ex : collectivités territoriales en France) appartiennent à une « **économie non marchande** » car répondant à des besoins collectifs et écoulés en dehors du marché à un prix ne permettant pas de réaliser un profit.

2 • Elles proposent différents niveaux d'analyse :

- Au niveau de l'individu : La microéconomie

La microéconomie étudie, à l'aide de modèles théoriques, les comportements individuels (dits « rationnels ») pour en déduire des analyses pouvant être généralisées à l'ensemble des agents qui font des choix sous contraintes pour réaliser diverses opérations économiques (*ex : les modèles du consommateur et du producteur...*).

Elle a été développée par les économistes « classiques » et « néoclassiques » qui fondent le courant libéral apparu en Grande-Bretagne au XVIII^e siècle (avec Adam Smith [1723-1790]) et néolibéral (renouveau du concept dans les années 1970).

- Au niveau d'une nation : La macroéconomie

La macroéconomie étudie la structure et du fonctionnement de l'économie d'un pays dans son ensemble afin d'expliquer sa performance globale sur une période donnée de temps (ex : l'année civile). Elle porte ainsi sur l'étude des relations entre différents **agrégats** (*ou « grandeurs globales caractéristiques »*) tels que la croissance économique du pays, l'investissement des entreprises, la consommation finale des ménages, les exportations du pays, etc. qui font l'objet d'une agrégation de comportements individuels (ex : l'agrégation des consommations individuelles des ménages). Cette étude des relations entre les différents agrégats est souvent illustrée à l'aide d'un **circuit économique**.

Elle s'appuie sur une comptabilité nationale qui va montrer, à l'aide de tableaux de synthèse et de diverses statistiques portant sur une période donnée, l'évolution favorable ou défavorable de ces grandeurs afin de conclure sur la performance et sur l'état de santé économique du pays (ex : analyse de la croissance économique française en 2021 [+7 %] et de son état de santé en termes de revenus, d'emplois ou de finances publiques...).

Elle a été proposée à partir des travaux de l'économiste John Maynard Keynes (1883-1946) qui a mis en évidence l'intérêt de l'intervention publique (État) dans la sphère économique.

- Au niveau du groupe : La mésoéconomie

Ce niveau d'analyse se situe entre la micro et la macroéconomie. La mésoéconomie étudie le comportement de groupes d'acteurs (ex : une branche d'activité, un secteur d'activité, une filière...) ayant une importance pour l'économie nationale (ex : la filière du tourisme, de la construction navale, de la construction aéronautique, agricole, etc.).

Ces groupes peuvent se découper en sous-groupes (ex : la filière agricole, avec ses 400 000 agriculteurs, regroupe plusieurs filières selon la nature des productions : la filière du lait, des fruits et légumes, de la viande...) ou selon les techniques de production (la filière du Bio...). En raison de leur poids économique, ils pèsent sur la trajectoire économique de l'économie nationale.

- Elles tentent d'établir des lois objectives (pour expliquer les comportements humains) :

Les sciences économiques, en tant que sciences sociales (et non exactes), sont censées proposer des lois objectives qui doivent pouvoir être confrontées aux faits. Pour cela, afin d'aider les agents économiques dans leurs décisions, elles vont élaborer des « **modèles** » censés représenter de façon simplifiée le fonctionnement réel de la société et de certains phénomènes économiques en :

- ▶ posant diverses définitions (ex : la demande sur un marché) ;
- ▶ fixant certaines hypothèses quant aux liens supposés entre variables économiques (ex : la hausse du prix d'un bien est censée réduire sa demande) ;
- ▶ pratiquant des observations empiriques afin de vérifier la validité des hypothèses du modèle → production de statistiques ;
- ▶ déduisant la cohérence ou pas de la théorie portée par le modèle ;

Ainsi, la confrontation des hypothèses du modèle avec les faits permet :

- ▶ soit d'établir une « loi objective », cohérente avec les faits (ex : la hausse du prix d'un bien réduit effectivement la demande sur un marché mais pas pour tous les biens !) ;
- ▶ soit d'identifier des aléas importants qui démentent la théorie (ex : les comportements ostentatoires dans la consommation de biens de luxe).

La modélisation de l'économie a amené les économistes, depuis le XIX^e siècle à proposer **différents modèles** de l'économie qui sont parfois complémentaires et parfois en concurrence les uns avec les autres.

La modélisation de l'économie rencontre des **limites** :

- Les comportements humains sont, par nature, incertains et ne se reproduisent pas mécaniquement dans le temps. Ainsi, on ne peut savoir avec certitude le comportement des individus face à un phénomène économique (ex : une très forte augmentation des prix à la consommation qui grève le pouvoir d'achat des ménages) ; c'est le problème des « **anticipations** » des agents qui amènent les économistes à davantage formuler des probabilités de comportement...
- De plus, une même mesure prise dans deux pays, ou dans un même pays à deux dates différentes, peut avoir des effets sensiblement différents car le contexte (politique, réglementaire, culturel, économique...) dans lequel elle intervient n'est jamais exactement le même.

C Les préoccupations des sciences économiques

Les sciences économiques, au-delà de la recherche académique, contribuent à la richesse du débat public. En effet, elles s'intéressent à de nombreuses préoccupations de la société qui peuvent être traduites à travers un certain nombre de thèmes fondamentaux :

- la diversité des systèmes d'organisation économique (système capitaliste ; système socialiste et les déséquilibres dans le développement mondial) ;
- les systèmes d'échanges sur et hors marchés (actes d'achat/vente ou de troc ; mécanismes de prix et formation de revenus) ;
- les systèmes de production des biens (émergence de l'économie « circulaire » par opposition à l'économie dite « linéaire ») ;
- les systèmes de financement de l'économie (rôles de la monnaie, du crédit, du système financier...) ;
- la croissance économique et l'équilibre macroéconomique (à travers de grands indicateurs tels que le PIB → En 2020 : – 3,5 % dans le monde) ;
- les politiques économiques menées par l'État à des fins de croissance et développement ;
- les relations économiques internationales (sur les plans commercial, monétaire et financier) et le rôle des organisations internationales).

Ainsi, les sciences économiques constituent, dans une société qui évolue, des sciences :

- qui étudient les comportements humains liés à la gestion de moyens limités ;
- qui se nourrissent de théories fondées sur divers paradigmes (Σ de croyances, de valeurs ou de techniques propres à une communauté spécifique).

Les sciences économiques demeurent cependant des sciences jeunes et plusieurs explications théoriques n'ont pas encore été vérifiées de manière concluante.

2• L'organisation économique des sociétés humaines

A La nature de l'activité économique

L'activité humaine présente un aspect économique dès qu'il y a lutte contre la « rareté » :

- les hommes ont des besoins nombreux et variés qu'ils vont chercher à « satisfaire » grâce à des ressources et biens limités ;
- ils sont confrontés à des choix nécessaires dans les grands actes de la vie quotidienne (faute de pouvoir tout faire et tout avoir simultanément...).

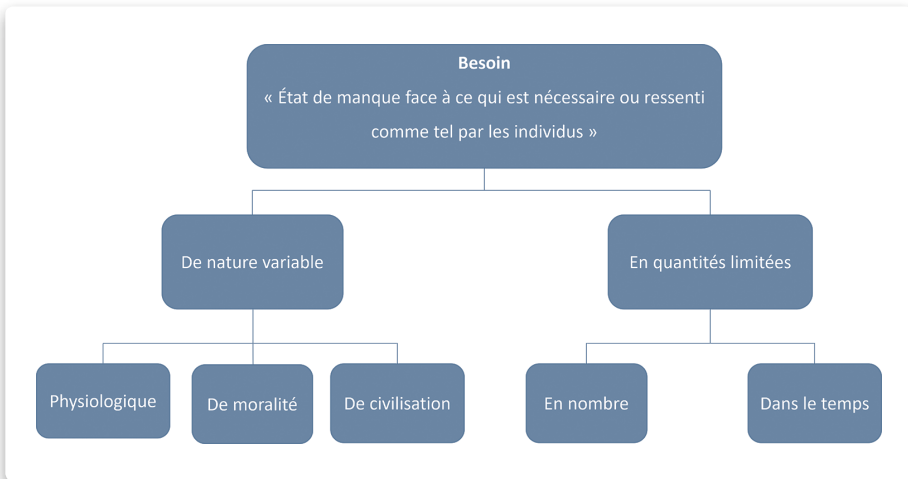
1 • Des besoins illimités

La satisfaction de nos besoins constitue la raison et le but de nos activités économiques !

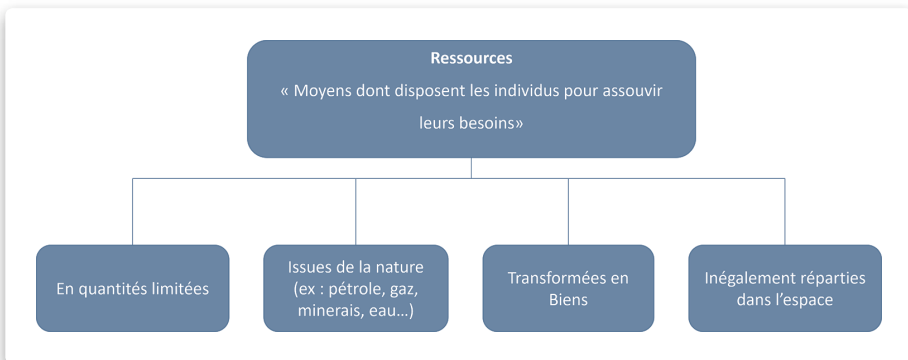
❶ Les besoins de civilisation désignent :

- Les besoins matériels → ils traduisent une recherche de Bien-être
- Les besoins de culture et de luxe → ils traduisent une recherche de Mieux-être

Les économistes s'intéressent à la notion de besoin uniquement dans un cadre de **rareté des ressources** qui oblige les hommes à effectuer une activité, un travail destiné à les satisfaire...



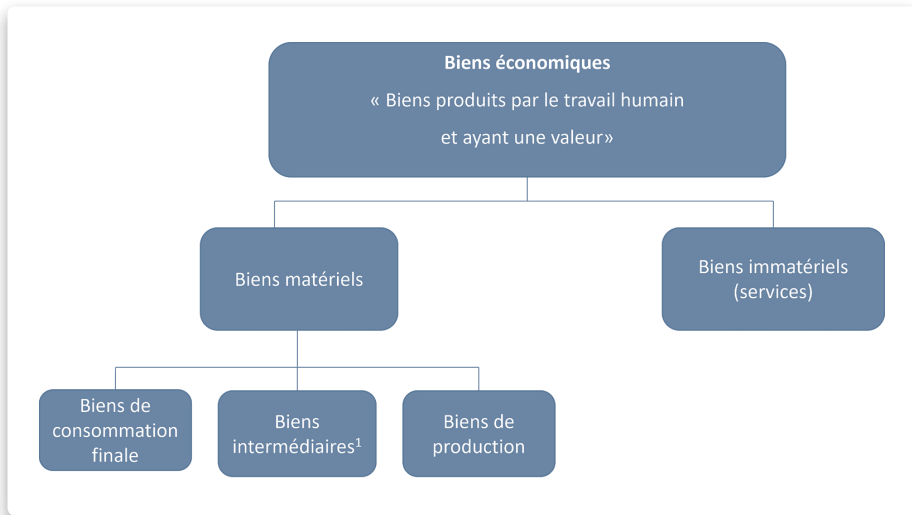
2 • Des ressources et des biens limités



Les ressources peuvent être :

- des ressources **naturelles** disponibles mais limitées en quantités et mal réparties dans l'espace. Il n'existe que très peu de **biens « libres »**, immédiatement disponibles, en abondance et sans coût de transformation (ex : Eau douce = 2,8 % des 1400 millions de milliards de tonnes d'eau sur la Terre) ;
- des ressources **artificielles** ayant déjà servi comme bien pour les individus. Il s'agit de ressources déjà transformées lors d'un cycle antérieur de production (ex : la farine du meunier qui sert ensuite au boulanger pour sa fabrication de pains) ou éventuellement considérées comme obsolètes après un premier cycle de consommation (ex : cas des ressources recyclées afin de prolonger leur durée de vie → cf. concept de « l'économie circulaire »).

Pour assouvir leurs besoins, les agents sont dans l'obligation de produire des **biens « économiques »**, c'est-à-dire de transformer les ressources en des « biens relativement rares ayant fait l'objet d'un choix en termes d'UTILITÉ (variable selon les individus) ».



1. « Biens utilisés dont la transformation et la combinaison avec d'autres biens donneront naissance à un bien de production ou à un bien de consommation finale. »

Ces biens sont qualifiés « d'économiques » car :

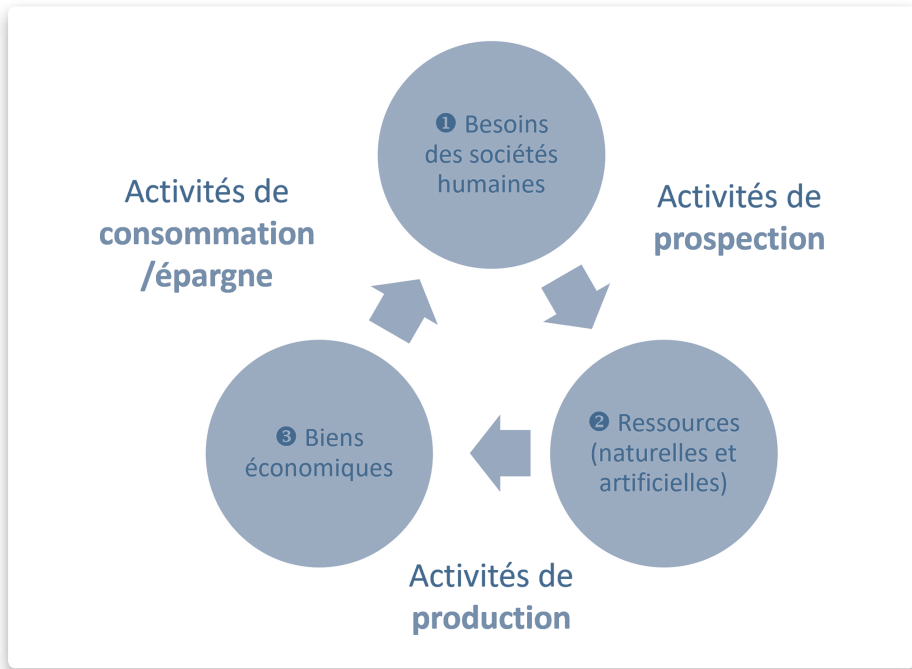
- ils sont produits par le travail humain à partir de facteurs de production « rares » (Capital-bâtiments, équipements, connaissances, Ressources naturelles et/ou recyclées...) ;
- leur valeur découle soit de leur « utilité », soit du coût de revient qu'ils ont généré.

3 • Des choix économiques à des moments clés

Les individus cherchent à utiliser au mieux les ressources rares dont ils disposent. Ils sont souvent contraints d'exercer une activité économique (qui nécessite des efforts) générant les moyens de satisfaire leurs besoins. Cet ajustement rationnel et permanent des moyens aux fins qui s'impose à eux relève de choix économiques et définit le domaine du « calcul économique ».

Selon l'économiste Paul Samuelson, « pour réduire l'écart existant entre ses besoins illimités et des biens économiques rares, toute société doit résoudre **trois** « **problèmes fondamentaux** » relatifs à l'activité économique et qui constituent le cœur de tout cycle d'activité économique :

- la **production de biens et services** (à partir de la prospection de ressources naturelles et artificielles) ;
- la **répartition des fruits de la production (ou revenus)** → répartition influencée par le rapport de force existant entre les différents contributeurs à cette production : actionnaires, salariés, banquiers, État) ;
- l'**emploi des revenus obtenus en dépenses diverses** par les agents (ex : acquisition de biens et services pour les ménages ou dépenses d'investissement pour les actionnaires). La part non dépensée du revenu est épargnée.



B Les systèmes d'organisation économique

Un **système d'organisation économique** désigne « un mode de fonctionnement de l'activité économique dans un pays d'un État. » Ce mode de fonctionnement produit des effets sur le tissu productif du pays, l'organisation sociale dans la société (ex : développement du salariat), le fonctionnement du marché du travail, le niveau de vie des habitants, le niveau des inégalités, les relations avec les pays, sur la puissance économique... Tout système doit proposer des solutions face à deux problèmes économiques inéluctables.

1 • Les deux problèmes économiques fondamentaux à traiter

❶ Le problème de l'ALLOCATION des ressources :

- Quels biens produire ?
- En quelle quantité doivent-ils être produits ?
- Comment seront utilisées les ressources rares disponibles (MP, Capitaux, Force de travail...) pour les produire ?
- Où les produire ?
- Pour qui ces biens doivent-ils être produits ?

❷ Le problème de la RÉPARTITION des revenus :

- Doit-on produire peu pour beaucoup ou beaucoup pour peu ? Quels seront les agents économiques qui recevront les fruits de la production ?
- Comment se fixera le niveau des profits, des salaires, des dividendes, des taux d'intérêt, etc. ?

Il existe 2 grands types de réponse :

- la **réponse CAPITALISTE** mettant en œuvre l'idéologie libérale fondée par le courant Classique et Néoclassique et révolutionnée par le courant Keynésien (durant le xx^e s.) ;
- la **réponse SOCIALISTE** mettant en œuvre l'idéologie marxiste.

2 • Le système socialiste (modèle de l'économie « planifiée »)

Apparu au XIX^e siècle à une période marquée par les injustices sociales engendrées par le système capitaliste. Il s'appuie sur **trois éléments constitutifs** :

- **Planification de l'économie** via un « Plan » impératif !
- **Propriété collective des moyens de production** : partage de la « plus-value » issue de la production au profit de la collectivité dans son ensemble.
- **Égalité sociale et disparition de la lutte des classes** → dictature du prolétariat par le biais d'un parti unique (parti communiste) contrôlant l'ensemble des rouages de l'État.
- **Conséquences ?**
 - ▶ **socio-économiques** : L'État organise la protection des travailleurs, le système économique et le développement des forces productives ;
 - ▶ **idéologiques** : L'État fonde une nouvelle société humaine grâce à différentes « critiques » : celles de l'exploitation de l'homme par l'homme, de l'individualisme, de l'inégalité sociale et des valeurs du passé.

3 • Le système capitaliste (modèle de l'économie « de marché »)

Il désigne les économies « de marché » qui s'appuient sur **trois éléments constitutifs** :

- propriété « privée » des moyens de production (le « capital ») ;
- régulation des activités économiques par le marché et le jeu de la concurrence ;
- primauté des initiatives « individuelles » à la base du développement économique.

Dans ce système, les individus, grâce aux libertés économiques (liberté de posséder, d'entreprendre, de produire, d'échanger, de recruter, de contracter), sont en recherche permanente de profits qui seront ensuite réinvestis dans l'activité productive (amélioration des offres existantes et développement de nouvelles offres). Les activités productives intègrent sans cesse de nouvelles connaissances scientifiques et techniques et de nouvelles organisations rationnelles...

Dans les pays développés à « économie de marché », l'État peut compléter la régulation des activités économiques grâce à différents instruments :

- son **Budget** (ensemble des dépenses publiques et recettes publiques) ;
- la **Réglementation** (ensemble des lois, ordonnances, décrets, arrêtés...) ;
- des **Incitations diverses** (ex : crédits d'impôt pour travaux d'isolation d'un logement ou pour acquisition d'un véhicule électrique).

Selon ses propres objectifs, l'État accompagne ou s'oppose aux agents producteurs dans leurs activités respectives... mais dans le respect institutionnel des libertés économiques individuelles ! Ainsi, le Conseil constitutionnel français a estimé, en mars 2014, que l'État ne pouvait imposer des pénalités pour les entreprises fermant un site rentable (cf. « loi Florange » du 29 mars 2014) car elles étaient

*« contraires à la liberté d'entreprendre et au droit de propriété » et qu'elles
« privaient l'entreprise de sa capacité d'anticiper des difficultés économiques et
de procéder à des arbitrages économiques ».*

À noter : un débat existe entre les différents courants de pensée quant à la place à lui accorder dans notre système capitaliste !

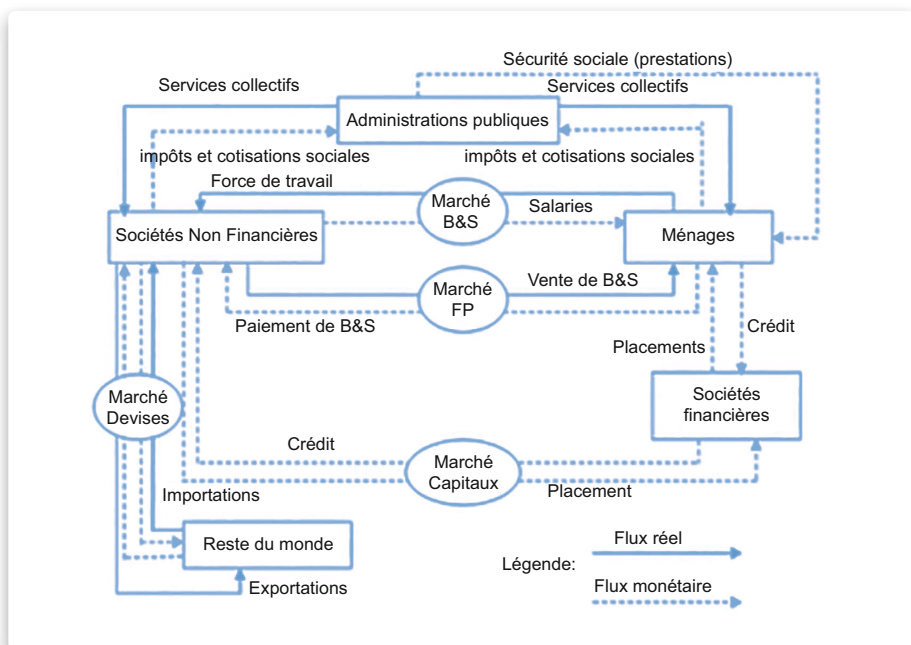
La représentation de l'activité économique

La **macro-économie** étudie la structure et le fonctionnement de l'économie d'un pays dans son ensemble afin d'expliquer sa performance globale sur une période donnée de temps (ex : l'année civile). Elle mobilise pour cela un circuit économique et une comptabilité nationale.

1•L'intérêt du circuit économique

A La notion de circuit économique

Au sein des pays, l'ensemble des agents économiques réalisent entre eux une multitude d'opérations plus ou moins complexes. Pour les schématiser, on utilise un outil d'étude des interdépendances économiques entre les différents agents : le circuit économique qui schématise de façon simplifiée le fonctionnement de l'éco en représentant les relations entre agents économiques en indiquant ce qu'ils donnent (dépendances) et reçoivent des autres (revenus).



1 • Différents types de lecture

Le circuit permet ainsi une lecture par agent :

Exemples :

Un ménage achète des biens et services aux entreprises → Deux types de flux :

- Une **dépense de consommation** pour le Ménage
- Un **revenu** pour les Entreprises

Un ménage travaille pour une entreprise → Deux types de flux :

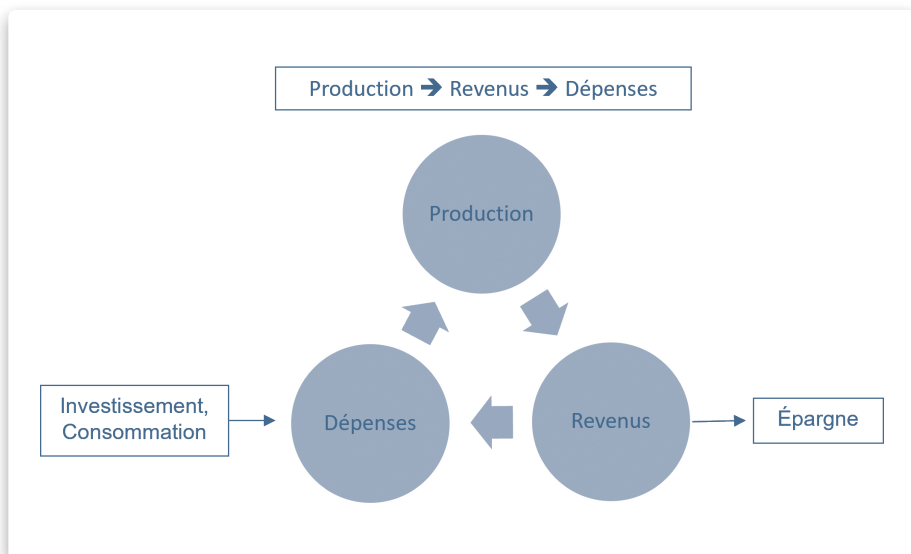
- Une **rémunération d'un facteur de production** pour l'entreprise
- Un **revenu** pour le ménage

Il permet également une lecture **par type de flux** :

- **Réels** (opérations qui portent sur les biens et les services → livraison de marchandises, réalisation d'un travail par un salarié...)
- **Monétaires** (contrepartie des flux réels → paiement de l'auto, versement du salaire du salarié...)
- **Financiers** (concernent les mouvements de capitaux → achat d'actions, d'obligations...)

Le **circuit** met donc en évidence des **interdépendances fortes** entre les principales fonctions économiques :

- La **production** a, en effet, un rôle central : elle est la source de tous les revenus distribués aux agents (entreprises, ménages...) ayant participé à la production de biens et services proposés sur les marchés et qui vont ensuite employer ces revenus à des dépenses qui alimenteront à leur tour une nouvelle production de biens et services...



- L'État intervient également dans le circuit en participant à l'activité de production (production dite « non-marchande »), en exerçant des prélèvements obligatoires et en redistribuant les revenus, cela sans changer les relations d'interdépendance.
- Les agents ne dépensent pas tout leur revenu en général. Ainsi, les ménages épargnent une partie de leur revenu disponible (après versement des prélèvements obligatoires et encaissement de revenus dits « de transfert ») en la déposant à leur banque ou en la plaçant directement sur les marchés financiers. Les entreprises, elles, essaient de conserver une part de leur revenu disponible pour financer leurs projets d'investissement (biens de production) pour leur production future.

Le circuit met également en évidence les relations économiques avec le reste du monde puisque les pays ne vivent pas en autarcie. Elles impactent le revenu national dégagé par l'économie nationale puisque les dépenses nationales en biens étrangers le diminuent (fuite de revenus) tandis que les dépenses du reste du monde en biens nationaux l'augmentent. Le revenu national augmentera si le solde des échanges extérieurs est excédentaire...

2 • L'équilibre du circuit

Le circuit sera dit « **en équilibre** » (on dit « bouclé ») si **Production = Revenus = Dépenses**

Si :

Production (Marchande et Non-Marchande) = Revenus (Ventes de biens et services par les entreprises + Épargne des agents + Prélèvements obligatoires) = Dépenses (dépenses des ménages et des producteurs + dépenses publiques + Solde des échanges extérieurs (Dépenses du reste du monde en biens nationaux – Dépenses nationales en biens du reste du monde))

Et :

- Production (Marchande et Non-Marchande) = Y
- Revenus (Ventes de biens et services par les entreprises + Épargne des agents + Prélèvements obligatoires) = $C + E + T$
- Dépenses (dépenses des ménages et des producteurs + dépenses publiques + Solde des échanges extérieurs (Dépenses du Reste du monde en biens nationaux – Dépenses nationales en biens du Reste du monde)) = $C + I + G + [X - M]$

Cela se résume ainsi : $Y = C + E + T = C + I + G + [X - M]$

Ce qui conduit à dire qu'il faut **trois conditions** pour que le circuit soit « bouclé » :

- Épargne (E) = Investissement (I)
- Prélèvements obligatoires (T) = Dépenses Publiques (G)
- Dépenses du Reste Du Monde en biens nationaux (X) = Dépense intérieure en biens étrangers (M)

Plus largement, l'enregistrement des multiples opérations dans une économie nationale donne lieu à un enregistrement comptable en tant que « Ressource » ou « Emploi » ➔ On parle d'« équilibre comptable Emplois-Ressources » qui doit se vérifier au niveau :

- des flux réels ➔ Production (ou Ressources) = Consommation + Investissement (ou Emplois)
- des flux monétaires ➔ Revenus (ou Ressources) = Dépenses (ou Emplois)

Dans une économie monétarisée, les flux réels ont des flux monétaires en contrepartie.

B Les différents agents présents sur le circuit économique

La comptabilité nationale les a classés en **six « secteurs institutionnels »**. Chaque secteur se caractérise par une fonction économique, des ressources spécifiques et un comportement homogène :

Secteurs institutionnels	Fonction économique principale	Ressources principales
❶ Sociétés Non Financières	Produire des biens et services marchands non financiers dans un but lucratif (afin d'en tirer un profit)	Produit de la vente (CA)

SNF : Toutes les entreprises publiques et privées non financières et non individuelles (SNCF, IBM France, Renault...) sont présentes aux différents stades de la filière d'un bien donné (ex : filière du bois => extraction/ production/ commercialisation). Elles disposent de facteurs (équipements, salariés...) pour réaliser la production qu'elles anticipent pouvoir vendre sur un marché.

- Les entreprises publiques ont, en plus de leur objectif de rentabilité, une mission de service public (objectif général dépassant les intérêts propres de l'entreprise).

❷ Sociétés financières (SF)	Financer les projets économiques, c'est-à-dire assurer la rencontre entre prêteurs (collecte de capitaux) et emprunteurs (prêt de capitaux) et Assurer, c'est-à-dire couvrir les agents économiques contre des risques éventuels de la vie.	Dépôts collectés et primes d'assurance
-----------------------------	--	--

SF : Les institutions financières (Banque de France, banques commerciales, intermédiaires et auxiliaires financiers) et les sociétés d'assurance (mutuelles comprises).

❸ Ménages [entrepreneurs individuels (EI) compris]	Consommer ou produire (pour les entrepreneurs individuels), des biens et services marchands (et non marchands)	– Rémunération du travail, du capital et de la terre ; – Transferts sociaux ou produit de la vente pour les entrepreneurs individuels
--	--	--

Ménages : Toutes les personnes vivant sous un même toit avec ou sans lien de parenté. Les entrepreneurs individuels (artisans, commerçants, professions libérales...), dont le patrimoine est confondu avec celui de l'exploitant, font partie des ménages.